



L'Atelier du Geste Juste Tel : 07 827 09 517
patricia@latelierdugestejuste.com

Inscription au cycle de formation Yoga Thérapeutique des hormones pour la Femme

Lieu : Dojo du Centre Hospitalier Renée Sabran - Boulevard Edouard Herriot à Giens-Hyères

Dates :

- samedi 18 mars 2023 9h30-13h
- samedi 25 mars 2023 9h30-13h
- samedi 1er avril 2023 9h30-12h30

Ces horaires pourront être ajustés afin de satisfaire au mieux les contraintes des participantes.

Tarifs (incluant support de cours): 160 € (140 € pour les élèves abonnées)

Contre-indications

Le yoga thérapeutique des hormones ayant des effets puissants sur le taux hormonal, il présente des contre-indications formelles:

- Grossesse
- Cancer du sein hormono-dépendant (Après une chirurgie liée à un cancer du sein non hormono-dépendant, il est exigé un certificat médical confirmant la non hormono-dépendance)
- Endométriose
- Après une chirurgie esthétique du sein (sauf accord écrit du médecin)
- Après une hystérectomie et après toute chirurgie, (sauf accord écrit du médecin)
- Petit fibrome : la pratique est permise (dans certains cas, elle favorisera la disparition du fibrome)
- Gros fibrome (déconseillé sauf accord écrit du médecin)
- Après une chirurgie cardiaque ou des problèmes cardiovasculaires (sauf accord écrit du médecin, en adoptant une pratique graduelle et modérée)
- Ostéoporose grave (risque de fractures)
- Douleurs abdominales non diagnostiquées : nécessité de consulter le médecin pour déterminer la cause.

Coupon à joindre au chèque de réservation

A envoyer à : Patricia Bousquet - L'Atelier du Geste Juste – 141 chemin de la Pendelotte – 83400 Hyères



Prénom

Nom :

Gsm :

Adresse mail :

Je certifie avoir pris connaissance des contre-indications relatives à la pratique du yoga thérapeutique des hormones. J'assure que je ne présente aucune des contre-indications présentées ci-dessus et confirme mon inscription à la session de formation de mars – avril 2023

Signature

Je joins un chèque de réservation (*) de 60 €
Je paierai le solde au plus tard le 18 mars (1^{er} jour de formation)
(possibilité de payer le solde en 2 chèques)

(*) Chèque libellé à l'ordre de Patricia Bousquet Quivy

Le chèque de réservation n'est pas remboursable sauf en cas de maladie (attestée par certificat médical) ou en cas d'annulation de la session de formation.